

## LE NEUVIÈME COMMANDEMENT

(EXODE 20.16)

Sylvain Romerowski

*Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain.*

La parole, le langage sont de merveilleux cadeaux que Dieu nous a accordés. Et c'est peut-être par la parole avant tout que nous ressemblons à notre Créateur. C'est la parole qui fait des humains des êtres sociaux, des êtres de communion, de communion avec Dieu et avec les autres humains, de communion riche et enrichissante. Par la parole, nous nous distinguons des animaux. Le péché a d'autant plus abimé ce cadeau qu'il était merveilleux. Et d'après l'apôtre Jacques, notre langue est l'organe le plus difficile à maîtriser. Et donc le neuvième commandement est un des plus difficile à mettre en pratique.

Il nous touche de très près, de plus près peut-être que les précédents qui parlaient de nos actes. Il y a sans doute moins de distance entre moi et ma parole qu'entre moi et mes actes. En outre, parler est pour nous une activité constante ou presque. Nous parlons presque comme nous respirons. Du coup, nous risquons d'y prêter moins d'attention qu'à nos actes.

La parole a aussi l'air plus innocente que les actes. On a l'impression que parler n'est pas encore agir, que dire a moins d'importance que faire. Et l'on veille sans doute moins sur ses paroles que sur ses actes. Pourtant, comme l'ont bien montré certains philosophes du langage, dire, c'est faire. Et par la parole, on peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal.

Il suffit parfois de jeter le discrédit sur un homme, par de simples paroles, pour ruiner sa carrière, lui faire perdre ses amis, sa famille, voire même le pousser au suicide. Ou plus banalement, il suffit de quelques piques verbales bien envoyées pour faire perdre le sommeil à quelqu'un et endommager sa santé. Les medias sont expertes en la matière : elles vivent de scandales. Mais il n'y a pas que les medias. C'est vrai au sein du couple, dans la famille, avec les collègues de travail, dans l'Église. Nous ne mesurons pas toujours les conséquences de ce que nous disons.

Lorsque David fuyait devant Saül, il est arrivé chez le prêtre Ahimélek et lui a fait croire qu'il était en mission spéciale sur ordre du roi. Aussi Ahimélek lui a-t-il apporté son concours. Saül en a été informé. Ce roi qui était quelque peu dérangé en a conclu qu'Ahimélek complotait contre lui et l'a fait mettre à mort, ainsi que quatre-vingt cinq autres prêtres et l'ensemble de la population de leur ville. Voilà un mensonge qui a coûté la vie à bien des gens, même si ce n'est pas que le mensonge de David qui est la cause de ce drame et si la responsabilité la plus lourde pèse sur les épaules de Saül.

Le mensonge est souvent aussi lié à des actes que le Décalogue réprouve. Ainsi, celui qui vit une relation adultère s'entoure d'un tissu de mensonges pour cacher sa faute. Le vol est souvent lié au mensonge : déclaration de revenus mensongères pour voler l'État de ce qui lui est dû, fausse déclaration de sinistre aux assurances, ou à la CAF, pour en tirer quelque argent. Le meurtre est parfois lié au mensonge : deux faux témoins ont fait condamner Naboth à mort. L'idolâtrie dépend de la fabrication d'un système de pensée

mensonger, d'une vision du monde faussée. En même temps que l'idolâtrie, l'Apocalypse dénonce la propagande mensongère du faux prophète.

La manière dont le neuvième commandement est formulé peut paraître curieuse : *Tu ne porteras pas de faux témoignage*. Après les commandements 6, 7 et 8, on se serait attendu à quelque chose de plus général : « Tu ne mentiras pas ». Mais on a seulement : *Tu ne porteras pas de faux témoignage*. Seulement... Mais nous verrons en fait que cela va plus loin que « tu ne mentiras pas ».

À la réflexion, il n'est pas étonnant que cette parole ne dise pas « Tu ne mentiras pas », car ç'aurait été trop simple, ou trop simpliste. Car le mensonge est quelque chose de très subtil, et pas si facile que cela à définir. Alors Dieu a choisi de donner un exemple concret de ce qui est visé par ce commandement, plutôt qu'un principe général qui n'envisagerait ni tous les cas, ni toutes les subtilités. Et cet exemple pointe dans une certaine direction, laquelle dépasse le simple principe « Tu ne mentiras pas ».

S'il fallait définir le mensonge, on serait tenté de dire qu'il consiste à dire quelque chose qui n'est pas conforme aux faits, ou pas conforme à la vérité. Une telle définition est problématique. Si je dis à un enfant : « Mets tes doigts dans la prise, tu vas voir comme cela fait du bien ! » cela n'est pas conforme à la vérité. Mettre ses doigts dans la prise ne fait pas du bien. Mais le ton sur lequel je le dis indique qu'il faut comprendre le contraire de ce que je dis. Cela s'appelle de l'ironie et l'enfant ne s'y trompera pas. L'ironie consiste à dire le contraire de ce que l'on veut signifier, mais de telle sorte que la personne comprenne bien ce que l'on veut dire : ce n'est donc pas un mensonge.

Il y a aussi la plaisanterie qui consiste à dire, par jeu, quelque chose qui n'est pas vrai. C'est tout à fait admis dans la culture occidentale. Cela ne l'est pas dans toutes. Mais dans une culture où c'est admis, si c'est une bonne plaisanterie, l'interlocuteur finira par comprendre et en rire. Une bonne plaisanterie n'est pas un mensonge.

Mais là, attention. J'avais autrefois la mauvaise habitude de plaisanter avec un air sérieux et cela m'a parfois joué des tours lorsque des personnes ont pris au sérieux ce que je disais comme une plaisanterie. Au début de notre mariage, mon épouse me disait que je devrais porter une petite lumière rouge qui s'allumerait pour indiquer lorsque je plaisante.

Donc dans le cas de l'ironie ou d'une bonne plaisanterie, on peut dire quelque chose qui n'est pas vrai sans que ce soit fautif.

Par contre, il y a des demi vérités qui constituent des mensonges. Lorsqu'Abraham présente Sara au pharaon, il dit que c'est sa sœur. En fait, le mot hébreu qu'il emploie peut signifier aussi bien sa parente, par exemple sa cousine, que sa sœur, et Abraham joue sur cette ambiguïté. Donc en fait, c'était vrai : Sara était bien sa parente. Mais ce n'était qu'une partie de la vérité, car Sara était aussi son épouse. En ne disant qu'une partie de la vérité, Abraham a induit le pharaon en erreur. Le pharaon était en droit de se dire : c'est sa sœur ; si elle est avec lui, c'est qu'elle n'est pas mariée et je peux la prendre pour moi. En ne disant qu'une partie de la vérité, Abraham a trompé le pharaon : cela équivaut à un mensonge.

Il y a aussi des vérités qui sont des sortes de mensonges : Matthieu 22.15-16. Ce que ces gens disent à Jésus est vrai. Mais en disant cela, ces hommes avaient un but pervers. Ils flattaient Jésus pour endormir sa méfiance à leur égard et l'attirer dans un piège. Leurs mobiles étaient tordus : ils voulaient tromper Jésus sur leurs sentiments à son égard. Leurs paroles vraies valaient bien un mensonge.

Je peux dire des choses vraies et donner une fausse impression. Je peux dire des choses vraies mais de telle sorte que mon interlocuteur en tire de fausses conclusions.

Je peux aussi citer les paroles d'autrui, mot pour mot, mais par le simple fait de les sortir de leur contexte, je leur ferai dire tout autre chose (exemple PC).

Oui, il y a des vérités qui valent des mensonges. Il y a aussi des silences qui sont des mensonges. Dans certains cas, assister à un acte répréhensible, ou entendre des paroles répréhensibles sans réagir, c'est laisser croire aux personnes présentes que je suis d'accord avec cet acte ou ces paroles. Si quelqu'un dit des mensonges à des tierces personnes devant moi, et que je suis conscient que ce sont des mensonges, mais que je ne rétablis pas la vérité, je deviens complice du mensonge par mon silence. Dans certaines circonstances, un silence laisse entendre que je pense tout autre chose que ce que je pense.

Ou encore, la Loi déclare coupable celui qui se tait lors d'un procès alors qu'il a été témoin de faits en rapport avec le crime ou le délit qui est jugé (Lv 5.1).

Il y a aussi des gestes qui sont des mensonges. Lorsque nous étions à l'Église baptiste de Mulhouse, j'assurais la prédication tous les quatre ou cinq dimanches. Lorsque c'était mon tour, je mettais le costume et la cravate. Mais je ne les portais pas lorsque je ne prêchais pas. Lorsque les gens me voyaient en costume cravate, ils me disaient : « On sait qui prêche aujourd'hui ». Donc un dimanche, je suis arrivé en costume cravate. Et comme d'habitude, les gens m'ont dit : « Ah, c'est toi qui prêche aujourd'hui ! ». Je n'ai rien dit. Puis le culte a commencé. Et lorsqu'un autre prédicateur est monté en chaire, il y a eu des rires au fond de la salle. Je les avais bien eus. Je l'avais fait exprès. Sans rien dire, je leur avais fait croire que c'était moi qui allait assurer la prédication ce dimanche-là. C'était une plaisanterie. En fait, le dimanche suivant, je devais prêcher sur le neuvième commandement. Et donc j'avais là un bon exemple pour montrer que l'on peut induire en erreur sans rien dire. C'était juste une plaisanterie, mais dans d'autres circonstances, un simple geste peut faire croire des choses qui ne sont pas vraies, induire sérieusement en erreur. On peut être menteur sans rien dire.

C'est pourquoi finalement, ç'aurait été trop simple s'il avait été dit : « Tu ne mentiras pas ».

En outre, le neuvième commandement vise davantage que le mensonge. Il donne un exemple, le faux témoignage dans un procès, une fausse déposition au tribunal. Il y a bien là un mensonge. Mais ce n'est pas tout. Cette faute comporte un autre aspect que le mensonge. Si l'on porte un faux témoignage contre quelqu'un au tribunal, c'est dans le but de le faire condamner. C'est donc nuire à son prochain. C'est aussi cela qui est réprouvé par le neuvième commandement : le fait de nuire à son prochain par ses paroles. Et l'on peut nuire à son prochain par ses paroles sans que ces paroles soient nécessairement mensongères.

On rapporte parfois les fautes ou les torts de son prochain plus facilement que ce qu'ils font de bien. Même si ce que l'on dit est vrai, ce n'est souvent pas utile et peut causer du tort. Il y a des vérités qui ne sont pas bonnes à dire, des vérités qui font du mal.

Le neuvième commandement nous invite à ne pas nuire à notre prochain par nos paroles, que ce soit en le trompant, ou que ce soit par un mauvais usage de la vérité.

Le neuvième commandement m'interpelle moi, en premier lieu, en tant que prédicateur. Le danger est grand pour le prédicateur de porter un faux témoignage contre le Seigneur, contre sa parole. Il y a le risque que je prêche mes propres idées à partir d'un texte biblique parce que je ne l'aurais pas sérieusement étudié ou parce que je ne me serais pas laissé remettre en question par ce texte. Le risque que je prêche simplement la tradition de mon Église sans l'avoir vérifiée, ou parce que je n'ai pas eu le courage de la remettre en question à la lumière de l'Écriture. Le risque que je prêche une idée trouvée dans un

commentaire sans l'avoir testée auparavant, sans avoir vérifié qu'elle soit vraiment biblique (A. Maillot).

Utiliser la Bible pour défendre mes propres idées, c'est à certains égards facile : il suffit de prendre un passage, de l'isoler du reste de l'Écriture, au lieu de l'interpréter à la lumière de l'ensemble de la Bible, et d'en tirer de fausses conclusions. La négligence peut aussi conduire au même résultat. Les amis de Job nous fournissent à cet égard un exemple de faux témoignage. Leur tradition théologique leur avait appris que Dieu est juste et qu'il rend à chacun selon ses œuvres. Du coup, ils en ont déduit que si les enfants de Job étaient morts prématurément, c'est qu'ils avaient péché ; et que si Job souffrait terriblement, c'est qu'il avait commis une ou des fautes graves. Leur théologie réductrice les a empêchés de prendre en compte la réalité des faits concernant Job. Dieu les a condamnés pour cela. De même aujourd'hui, certains prennent quelques textes de l'Écriture, en négligeant d'autres textes, et vont prétendre que si quelqu'un est atteint d'un cancer, c'est parce qu'il a péché ; ou s'il ne guérit pas d'une maladie, c'est qu'il manque de foi. Ce genre de discours, c'est un faux témoignage contre Dieu et sa Parole. Ex. de Job, de Paul + Rm 8 : notre corps n'a pas encore part à la rédemption.

Il n'y a pas de recette infaillible pour éviter de faire dire à la Bible ce qu'elle ne dit pas. Il faut certainement beaucoup de prière, mais cela ne suffit pas. L'étude est nécessaire, avec les outils à disposition. Il faut être prêt à abandonner ses propres pensées, se remettre en question face au texte. Une approche globale de l'Écriture est nécessaire : la manière d'interpréter un texte particulier doit tenir compte de l'ensemble de l'Écriture. La confrontation avec la compréhension d'autres personnes, dans l'Église, et dans les livres est aussi utile : elle évite de s'enfermer dans ses propres idées, dans sa tradition ou dans les idées d'un maître à penser. Et l'on a jamais fini de corriger sa pensée à la lumière de l'Écriture. Cela fait quarante ans que j'enseigne sur l'Apocalypse. Mais j'ai encore été amené à corriger ma compréhension sur certains points ces derniers mois, en écrivant mon commentaire.

Voilà pour le prédicateur. Mais il appartient aux auditeurs et ne pas avaler tout cru ce que dit le prédicateur. Il s'agit plutôt de suivre l'exemple des gens de Bérée qui vérifiaient dans les Écritures ce que Paul leur enseignait. Ne confondez jamais ma parole et la parole de Dieu. Ma tâche n'est pas de penser pour vous, mais de vous aider à penser vous-mêmes à la lumière de la Bible.

Après avoir parlé des prédicateurs, considérons diverses manières de transgresser le neuvième commandement.

Lorsqu'on relate des faits, parfois sans le vouloir, parce que la mémoire nous joue des tours, nous pouvons faire entorse à la vérité. Une certaine prudence, une certaine mesure, une modération dans nos propos sont nécessaires.

De même lorsque nous rapportons les paroles de quelqu'un. Il y a le danger de les tirer hors de leur contexte, le risque de mal les comprendre et donc de mal les rapporter. Lorsque plusieurs personnes rapportent successivement les paroles de quelqu'un, des déformations interviennent souvent à chaque étape. Et au bout de la chaîne, il en résulte bien des inexactitudes. Nous sommes parfois étonnés nous-mêmes de la façon dont nos propres paroles nous reviennent, après être passées de diverses bouches à diverses oreilles. Alors prudence. Ai-je bien compris les propos que je rapporte ? Et si je les ai reçus d'un intermédiaire, suis-je sûr qu'ils m'ont été bien rapportés ?

Dans le livre de Job, on s'aperçoit que les trois amis de Job, alors qu'ils étaient venus pour le consoler, finissent par se disputer avec lui. Et dans le cours de leur discussion, ils reprennent les paroles de Job en les déformant, pour les retourner en

accusation contre lui. Par exemple, ils accusent Job de se croire sans péché, alors que Job n'a pas dit qu'il est sans péché, il n'a pas dit qu'il est parfait, mais simplement qu'il n'a pas commis de faute qui mériterait que Dieu le punisse en lui infligeant sa souffrance, ce qui est bien différent. Les trois amis n'ont en fait pas bien écouté Job. Cela arrive dans les disputes : on reprend les paroles de l'autre, ou ses actes, on les interprète à son désavantage ou on en exagère la portée négative. Cela arrive dans les couples, dans l'Église.

Il arrive qu'on porte un faux témoignage contre quelqu'un, qu'on le noircisse pour se faire bien voir soi-même, pour attirer à soi les suffrages de ses auditeurs. Cela se produit en particulier en cas de différend avec cette personne voire en cas de conflit. Alors, en parlant du problème à une tierce personne, on présente les choses à son avantage à soi, on retient une partie de la vérité, on tait ses propres torts, on noircit l'autre pour le faire condamner, on exagère ses torts pour se faire justifier soi-même. Les enfants agissent ainsi : « c'est pas moi, c'est lui/elle ! Il a fait ceci et cela ! » Alors si on demande à l'enfant qui parle ainsi : « Et toi, qu'est-ce que tu as fait ? », il est bien moins prompt à répondre. Malheureusement, les adultes font parfois pareil, à leur manière.

Alors lorsque quelqu'un vient nous trouver qui a un différend avec une autre personne, pour nous parler du problème, gardons-nous de porter un jugement hâtif et de prendre partie. Proverbes 18.17. Une prise de position hâtive pourrait tourner à notre confusion.

On peut rendre un faux témoignage sur soi-même pour paraître autre que ce que nous sommes. On peut donner l'apparence de la piété, comme les hypocrites dont parlait Jésus qui pratiquaient leur piété pour obtenir l'admiration, ou le pouvoir, ou d'autres avantages. Ou ceux dont parle Paul, qui s'imposent des règles strictes, des interdits et veulent les imposer à d'autres, dans le but de paraître spirituels, ou de se satisfaire d'eux-mêmes.

On doit parler ici des engagements que nous prenons. Je me suis engagé à faire telle ou telle chose... et j'ai oublié. J'ai dit à telle personne que je lui rendrai tel service, et je ne l'ai pas fait. Je me suis inscrit pour participer à telle activité de l'Église et je n'y suis pas allé. Et je n'ai même pas prévenu le responsable qui comptait sur moi. Il y a des personnes qui vous annoncent qu'elles vont vous inviter chez elles chaque fois qu'elles vous voient, et qui ne le font jamais. Que de paroles en l'air, que d'engagements irréfléchis. La négligence, le manque d'organisation font qu'on oublie ou qu'on ne se rend pas disponible pour remplir ses engagements.

Certains parents passent leur temps à promettre une fessée ou une punition à leurs enfants sans que ce soit suivi d'effet. Parfois, on attend d'être à bout de nerfs pour réagir et alors, on réagit de manière démesurée, disproportionnée. Dans l'éducation des enfants, il est particulièrement mauvais que des parents ne tiennent souvent pas parole, qu'il s'agisse d'ailleurs des annonces de châtement ou de récompense. Les enfants ont besoin de savoir que la parole de leurs parents est fiable.

Il y a aussi l'engagement que j'ai pris par mon mariage, engagement à aimer mon conjoint. Est-ce que je respecte cet engagement autrement qu'en me contentant de vivre aux côtés de mon conjoint ? Là, on rejoint le sixième commandement. Il y a aussi l'engagement que j'ai pris par mon baptême, engagement à aimer Dieu, à lui plaire. On rejoint là les deux premiers commandements, et même tous les autres. En fait, c'est toute notre vie qui est en jeu, en vertu de nos engagements fondamentaux envers Dieu, envers notre conjoint. Tout péché est un manquement à la parole donnée au Seigneur par mon baptême. Ainsi, le neuvième commandement, comme tous les autres, concerne toute notre vie.

Lorsque je prend la cène, j'exprime ma communion avec Dieu, mais aussi avec les frères et sœurs qui la prennent avec moi. Alors si j'ai un différend avec un frère ou une sœur dans l'assemblée, si je traîne avec lui ou elle un problème non réglé, je porte un faux témoignage en prenant la cène avec cette personne. Il vaudrait parfois mieux s'abstenir de la cène si la communion qu'elle signifie n'est pas réelle. Je ne dis pas qu'il faut être parfait pour prendre la cène. La cène est pour des pécheurs qui se reconnaissent pécheurs, pour des pécheurs repentants. Et la repentance implique que l'on agisse pour régler le problème, pour autant que cela dépende de soi. Si l'autre personne ne veut pas régler le différend, alors c'est son problème à elle.

Entrouvrons un autre volet : le manque de franchise. Quelqu'un m'a dit un jour : « Il y a un mal que l'on rencontre dans les milieux évangéliques : le manque de franchise ».

Manque de franchise lorsque je raconte des choses sur le dos d'un frère ou d'une sœur et dans son dos, sans avoir le courage d'aller trouver cette personne pour la reprendre. Manque de franchise de membres d'Église qui parlent des problèmes de leur Église à gauche et à droite, mais n'ont pas le courage d'en parler quand c'est le moment, lorsqu'il faudrait soulever le problème et chercher à le résoudre, que ce soit en réunion de membres ou auprès des responsables. Manque de franchise de responsables d'Église qui ne se privent pas de dire ce qu'ils pensent à qui veut l'entendre, mais qui se taisent lorsqu'ils sont réunis avec leurs collègues responsables pour prendre une décision.

Le manque de franchise peut encore résulter d'une discrétion abusive. Une discrétion excessive peut être un moyen de s'assurer le pouvoir. Car celui qui détient l'information détient le pouvoir. Or il arrive qu'un ou des responsables d'une Église ou d'une œuvre se réserve(nt) le privilège de l'information. Cela leur permet de tout décider eux-mêmes. Lors des AG, le ou les responsables n'apportent que les informations qui les arrangent. Alors, les membres ne disposant pas de toutes les informations, n'ont pas d'autre option que de voter ce que le ou les responsables ont décidé. Car des informations qui leur permettraient d'apprécier la situation leur sont soustraites.

Manque de franchise encore de la part de ceux qui, dans des Églises ou œuvres, sont conscients de graves anomalies ou d'injustices, mais ferment les yeux, par fausse charité. Car pour laver le linge sale, il faut d'abord le prendre dans ses mains et par là se salir les mains. Alors on préfère fermer les yeux. On se donne bonne conscience en présentant cela comme de la charité envers le coupable. Seulement, envers les victimes de l'injustice, ce n'est certainement pas de l'amour. Ce n'est d'ailleurs pas de l'amour non plus envers le coupable car on ne lui rend pas service en fermant les yeux. D'ailleurs, en se taisant, on se rend complice de l'injustice.

Lorsque l'apôtre Pierre, à Antioche, s'est rendu coupable, en s'abstenant tout d'un coup de partager les repas avec les chrétiens d'origine non juive, si Paul n'avait pas réagi, s'il n'avait pas repris Pierre, il aurait été plus coupable que lui. Car une des ruses de l'hypocrisie, c'est que dans bien des cas, l'hypocrite ne se rend pas compte de son hypocrisie. Pierre n'était peut-être pas tout à fait conscient de ce que sa conduite avait de répréhensible. Paul par contre, en était pleinement conscient. Et c'est pourquoi il aurait été plus coupable que Pierre s'il n'avait pas réagi, dans la mesure où il était plus conscient que Pierre. Paul a repris Pierre publiquement, parce que la faute était publique. Il a dit ce qu'il avait à dire. Il a pris un risque ainsi. Car les personnes qui avaient incité Pierre à cesser de partager les repas avec des chrétiens d'origine non juive n'ont sans doute pas manqué de réagir et de faire des éclats. La preuve, c'est que les Églises jusqu'en Galatie, pourtant éloignée d'Antioche, ont entendu parler de l'affaire et que Paul a dû s'expliquer dans la

lettre qu'il leur écrit. Mais Paul a su discerner que s'il ne réagissait pas, s'il évitait les éclats, une division allait s'installer dans l'Église, division peut-être moins évidente de prime abord, subtile, sournoise, avec des conséquences gravissimes : ç'aurait entraîné la rupture entre les chrétiens d'origine juive et les autres chrétiens. C'est pourquoi Paul a réagi courageusement.

C'est là un exemple du courage de l'amour, et non pas cette fausse charité qui ferme les yeux sur les injustices, mais le courage de l'amour qui rétablit la justice là où des personnes ont été lésées, le courage de l'amour qui rétablit la vérité là où il y a le mensonge, le courage de l'amour et le courage de la vérité, de cette vérité sans laquelle il n'y a pas d'amour, le courage de la vérité qui se pratique dans l'amour.

Alors attention. Je l'ai déjà dit, toute vérité n'est pas bonne à dire et certaines vérités peuvent causer des dégâts. Toute vérité n'est pas bonne à étaler sur la place publique. Et si j'ai parlé de discrétion excessive, une saine discrétion est une bonne vertu à cultiver. La vérité et l'amour doivent aller de pair. L'amour discernera quelle vérité doit être dite et quelle vérité n'est pas bonne à dire. L'amour cultivera une saine discrétion ainsi que la franchise qui refuse une discrétion excessive.

Ainsi, Paul parle d'exprimer la vérité dans l'amour (Ép 4.15).

Le neuvième commandement nous appelle à ne pas nuire à notre prochain par nos paroles. Mais ce n'est pas pour nous faire taire. C'est pour nous indiquer un usage bon et juste, utile, de la parole. Outre le verset que je viens de citer, on peut rappeler ici quelques exhortations du Nouveau Testament :

Colossiens 3.16

Colossiens 4.6

1 Thessaloniens 5.11

Voilà tout un programme !

D'une manière ou d'une autre, nous avons tous transgressé, nous transgressons tous le neuvième commandement. Alors j'aimerais rappeler que Jésus-Christ, qui a dit « Je suis la vérité », Jésus-Christ a été victime de faux témoins qui ont voulu le faire condamner à mort. Et il est mort pour porter tous les témoignages mensongers que nous avons pu préférer, afin que nos mensonges, nos entorses à la vérité soient pardonnées, à nous qui avons placé notre confiance en lui. Qu'il nous fasse la grâce de vivre dans la vérité et l'amour.

Notre Dieu, notre Père, nous implorons ton pardon pour toutes les paroles que nous avons pu proférer et qui ont causé du tort, blessé, fait du mal à quelqu'un.

Père, mets une garde à notre bouche, veille sur la porte de nos lèvres.

Toi qui es le Véridique, épure nos pensées et nos paroles. Accorde nous la grâce, donne nous le courage de vivre dans la vérité et l'amour.